



Parliamentary Assembly

Assemblée parlementaire

AUX MEMBRES DE LA COMMISSION DES QUESTIONS JURIDIQUES ET DES DROITS DE L'HOMME

Secrétariat de l'Assemblée Parlementaire

Carnet de bord n° 2003/94
3 juillet 2003

La Commission des questions juridiques et des droits de l'homme, réunie à Strasbourg le 23 juin 2003 sous la présidence de M. Lintner, en ce qui concerne :

- *Menaces qui pèsent sur la Cour pénale internationale* (Rapporteur : M. Marty, Suisse, LDR) : a décidé de demander la tenue d'un débat d'urgence ;
- *Zones où la Convention des droits de l'homme ne peut pas être appliquée* (Rapporteur : M. Pourgourides, Chypre, PPE) : a pris position sur les amendements ;
- *Expériences positives des régions autonomes comme source d'inspiration dans la résolution de conflits en Europe* (Rapporteur pour avis : M. Jurgens, Pays-Bas, SOC) : a examiné un rapport de la Commission des questions politiques et a examiné et approuvé un projet d'avis ;

et poursuivant sa réunion le 24 juin 2003 sous la présidence de M. Lintner, en ce qui concerne :

- *Menaces qui pèsent sur la Cour pénale internationale* (Rapporteur : M. Marty, Suisse, LDR) : a examiné et adopté un projet de résolution ;
- *Droits et libertés fondamentaux des Chypriotes grecs et des Maronites vivant dans la partie nord de Chypre* (Rapporteur : M. Marty, Suisse, LDR) : a entendu un exposé des représentants des forces politiques de la partie nord de Chypre et a pris position sur les amendements ;
- *Trafic d'organes en Europe* (Rapporteur pour avis : M. Dees, Pays-Bas, LDR) : a examiné un rapport de la Commission des questions sociales, de la santé et de la famille et a examiné et approuvé un projet d'avis ;
- *Demande d'adhésion de Monaco au Conseil de l'Europe* (Rapporteur pour avis : M. Manzella, Italie, SOC) : a entendu un exposé du rapporteur sur sa visite à Monaco les 2 et 3 juin 2003 et a soutenu sa proposition de ne pas attendre la renégociation du Traité de 1930 entre la France et Monaco avant de préparer l'avis, mais d'accepter une déclaration d'intention des deux partis ;
- *Traitemen préférentiel des minorités nationales par l'Etat-parent : le cas de la loi hongroise du 19 juin 2001 concernant les hongrois vivant dans les pays voisins ("Magyars")* (Rapporteur : M. Jurgens, Pays-Bas, SOC) : a pris position sur les amendements ;
- *Le Conseil de l'Europe et la Convention sur l'avenir de l'Europe* (Rapporteur pour avis : M. Spindelegger, Autriche, PPE) : a examiné un rapport de la Commission des questions politiques et a examiné et approuvé un projet d'avis ;

et poursuivant sa réunion le 26 juin 2003 sous la présidence de M. Lintner en ce qui concerne :

- *Institution de l'ombudsman* (Rapporteur: Mme Nabholz-Haidegger, Suisse, LDR) : a examiné et adopté un projet de recommandation;
- *Sous-commission des droits de l'homme* : a entendu un exposé de Mme Nabholz-Haidegger, Vice-présidente de la Sous-commission, sur la réunion du 25 juin 2003 pendant laquelle la Sous-commission a examiné les listes des candidats pour le Comité européen pour la prévention de la torture présentées par les délégations parlementaires de Chypre, de la Roumanie et de la Slovaquie et a enteriné les propositions de la Sous-commission ;
- *Prisonniers politiques en Azerbaïdjan* (Rapporteur: M. Clerfayt, Belgique, LDR) : a pris position sur les amendements ;
- *Personnes disparues au Belarus* (Rapporteur: M. Pourgourides, Chypre, PPE) : a autorisé le rapporteur à faire une visite à Minsk dans le cadre de la préparation de son rapport, sous réserve de l'autorisation du Bureau et de la disponibilité de fonds ;
- *Désignation des représentants* :
 - Groupe d'Etats contre la corruption (GRECO), Strasbourg, 7-11 juillet 2003 : M. Dreyfus-Schmidt (France, SOC) ;
 - *Sous-commission des droits de l'homme* : a nommé Mme Ahlqvist (Suède, SOC) comme membre titulaire avec M. Pehrson (LDR) comme remplaçant et M. Gündüz (Turquie, SOC) comme membre titulaire ;
 - *Sous-commission sur le droit pénal et la criminologie* : a nommé Mme Hurskainen (Finlande, SOC) comme membre titulaire ;
 - *Réforme de la Cour européenne des droits de l'homme* : a décidé de créer une Sous-commission ad hoc sur la réforme de la Cour européenne des droits de l'homme avec les membres suivants : M. Bindig (Allemagne, SOC), Mme Hakl (Autriche, PPE), M. Jurgens (Pays-Bas, SOC), M. McNamara (Royaume-Uni, SOC) et M. Olteanu (Roumanie, SOC) ;
- *Prochaines réunions* :
 - . Paris, lundi 1er septembre 2003 à 9 h 30 (Bureau du Conseil de l'Europe)
 - . Edimbourg (Ecosse, Royaume-Uni), 17-18 septembre 2003
 - . Strasbourg, pendant la partie de session de l'Assemblée de septembre 2003
 - . Paris, lundi 3 novembre 2003 à 9 h 30 (Bureau du Conseil de l'Europe)
 - . Paris, lundi 15 décembre 2003 à 9 h 30 (Bureau du Conseil de l'Europe)

La Sous-commission ad hoc pour éclaircir les circonstances des disparitions au Bélarus pour des raisons politiques présumées (de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme), réunie à Strasbourg le 25 juin 2003 sous la présidence de M. S. Kovalev :

- a entendu un exposé des représentants des autorités du Bélarus ;
- a examiné les développements depuis sa dernière réunion et a discuté des suites éventuelles à donner ;
- a chargé son Président d'écrire aux autorités du Bélarus en posant certaines questions acceptées telles que présentées par le Président ;
- a laissé le soin à son Président de fixer la prochaine réunion.

La Sous-commission sur le droit pénal et la criminologie (de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme), réunie à Strasbourg le 25 juin 2003 sous la présidence de M. McNamara puis sous celle de M. Bruce :

- a élu M. Bruce (Royaume-Uni, LDR) Président par acclamation ;
- a reporté l'élection d'un Vice-Président à sa prochaine réunion ;
- a examiné le programme de travail préparé par le secrétariat et a décidé d'examiner des activités futures éventuelles à sa prochaine réunion ;
- a décidé de se réunir à nouveau à Paris le lundi 1er septembre 2003 de 9 h à 9 h 30 (à l'occasion de la réunion de la Commission plénière) (Bureau du Conseil de l'Europe).

La Sous-commission des droits de l'homme (de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme), réunie à Strasbourg le 25 juin 2003 sous la présidence de Mme Nabholz-Haidegger :

- *Comité européen pour la prévention de la torture* : a examiné les listes des candidats présentées par les délégations parlementaires de Chypre, la Roumanie et la Slovaquie ;

et poursuivant sa réunion le 26 juin 2003 sous la présidence de Mme Wohlwend :

- *Mise en oeuvre des décisions de la Cour européenne des droits de l'homme* (Rapporteur : M. Jurgens, Pays-Bas, SOC) : a examiné les réponses reçues des délégations nationales aux lettres concernant la non-exécution de certaines décisions, et a chargé son Président d'écrire aux Présidents des délégations nationales n'ayant pas répondu.

Danielle Coin, Günter Schirmer, David Čupina, David Milner

cc: Secrétaire Général et secrétariat de l'Assemblée
Secrétaires des Délégations Nationales de l'Assemblée
Secrétaires des Groupes Politiques de l'Assemblée

Directeurs-généraux
Directeur du Cabinet du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
Secrétaire du Comité des Ministres
Directeur de la Communication et de la Recherche

Représentations Permanentes auprès du Conseil de l'Europe